



Rapport *d'activité* 2021

Construire *un monde
solidaire* et durable

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes



L'édito

de Pierre Sellal, président de la Fondation de France

P. 2

Entretien

avec Axelle Davezac, directrice générale

P. 4

Inspirer

Inspirer traduit notre volonté
de favoriser le développement de la philanthropie.

P. 6

Accompagner

Permettre à toutes les formes de générosité de s'exprimer
est inscrit dans l'ADN de la Fondation de France.

P. 9

Agir

Depuis sa création, la Fondation de France s'attache
à construire des solutions efficaces et durables
pour répondre aux besoins de la société.

P. 14

En proximité

Notre ambition : être reconnu comme le meilleur
interlocuteur par tous ceux qui souhaitent
s'engager en faveur de l'intérêt général.

P. 18

Rapport financier

P. 28

Organisation

P. 32

« À la confiance *doit* répondre l'exigence »

L'éditorial de **Pierre Sella**,
Président de la Fondation de France

Chacune des secousses qui frappent notre société, son environnement ou des régions du monde révèle ou accentue des vulnérabilités, des fragilités et des inégalités. Nous en avons collectivement ressenti les impacts pendant les deux années d'une crise sanitaire qui n'est pas encore complètement jugulée. En ce printemps 2022, le retour d'un conflit armé sur le continent européen, cruel pour les populations qui en sont les victimes et dévastateur pour les économies, impose de nouvelles urgences, des pondérations révisées entre les objectifs et les priorités de l'action collective.

Autant d'enjeux qui concernent directement la philanthropie et ont mobilisé la Fondation de France au cours des derniers mois. Pour elle, il s'est agi en effet de répondre le plus adéquatement possible à ces interpellations impératives, en concevant et en conduisant les actions d'urgence requises par les circonstances, tout en restant capable de poursuivre avec constance des programmes, notamment éducatifs et sociaux, pour lesquels la durée est une condition d'un concours efficace.

Si la Fondation de France a pu accomplir cette double vocation, c'est grâce à la générosité de ses donateurs et à la volonté d'engagement de ses fondateurs, qui se sont exprimées avec une force et une ampleur sans précédent. Les ressources recueillies par les dons et les legs ont en effet atteint en 2021 un niveau jamais enregistré dans le passé. Quarante-six nouvelles fondations se sont placées sous l'égide de la Fondation de France, remarquables par la diversité de leurs fondateurs, l'éclectisme et l'ampleur des causes qu'elles projettent de servir, l'importance des moyens qu'elles engageront à cette fin.



Tant la vivacité de l'élan de confiance ainsi manifesté que l'acuité des besoins imposés par l'état du monde et de notre société obligent la Fondation de France. Elle se doit, plus que jamais, d'exercer pleinement et efficacement le rôle attendu d'elle au service de l'intérêt général. Le présent rapport explicite et précise à cet égard les démarches engagées pour adapter, et rénover lorsque cela est apparu nécessaire, la stratégie de mise en œuvre de ses missions sociales. Ces efforts seront naturellement continués et approfondis au cours des prochains mois, tout en étant accompagnés de la poursuite des actions visant à une plus grande ouverture internationale, et de celles visant à toujours améliorer l'accompagnement de nos fondateurs et des associations auxquelles nous apportons un concours. Autant d'engagements qui impliquent l'ensemble des équipes de la Fondation de France, convaincues qu'à la confiance doit répondre l'exigence.

1^{er} réseau de philanthropie en France

La philanthropie joue un rôle moteur pour contribuer à construire un monde plus apaisé, solidaire et durable. Forte de cette conviction, la Fondation de France encourage chacun à s'engager pour l'intérêt général. Sa mission: accompagner toutes les envies d'agir et les transformer en actions efficaces, dans tous les domaines de l'intérêt général.

Chiffres clés

945

fondations
abritées

dont

46

fondations abritées
créées cette année

447 118

donateurs actifs durant
ces quatre dernières années

550

bénévoles

6

fondations
régionales

227

salariés

La Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont consacré

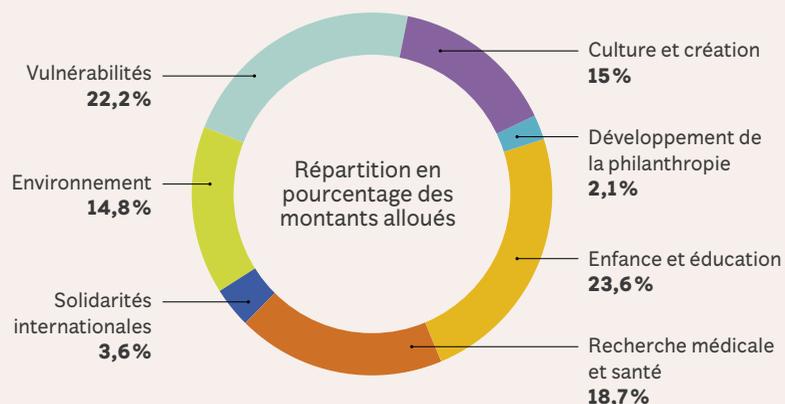
197

millions d'euros

à la mise en œuvre de

10 654

projets d'intérêt général



Depuis 50 ans, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont soutenu plus de 200 000 projets dans tous les domaines de l'intérêt général.

« Inspirer la philanthropie, accompagner toutes les formes de générosité, agir en proximité »

Entretien avec
Axelle Davezac,
Directrice générale



En juillet 2021, rencontre avec les associations soutenues par la Fondation de France, un an après la double explosion qui a ravagé le port et une partie de la ville de Beyrouth.

Après une année 2020 marquée par le choc de la pandémie, l'impact de la crise sanitaire s'est poursuivi en 2021. Dans ce contexte, quel est votre regard sur l'année écoulée ?

Il est important de souligner que si notre société a pu faire face à cette crise inédite, c'est aussi grâce à la générosité et à l'engagement des Français. Il s'agit aussi bien des associations, des bénévoles engagés sur le terrain, que des fondations et des donateurs dont la fidélité est remarquable. Le niveau des dons a encore progressé en 2021 ! Et la mobilisation pour l'Ukraine, à l'heure où nous nous parlons, nous montre une fois de plus la force d'engagement des donateurs. Les Français ne veulent pas assister impuissants aux crises et aux tensions qui fracturent notre monde, ils veulent agir pour l'intérêt général, pour contribuer à la construction de notre société. **La société civile est traversée par ce souhait d'engagement, complémentaire de l'action des pouvoirs publics.** Cet élan concerne les particuliers, mais aussi les entreprises, de plus en plus nombreuses à s'engager dans des actions philanthropiques.

Cette année a été aussi l'occasion de revisiter le Projet de la Fondation de France. Quelle est l'ambition portée par ce projet ?

Comme toute organisation, la Fondation de France doit régulièrement prendre du recul, mesurer le chemin parcouru pour adapter, ajuster ses objectifs et redéfinir ses priorités. La crise sanitaire a donné un coup d'accélérateur à ce processus, autour d'une question clé : comment contribuer à rendre la société plus résistante face aux crises ? Notre projet a ainsi été structuré autour de quatre grands piliers : inspirer, accompagner et agir... en proximité.

« Inspirer » renvoie à la place particulière de la Fondation de France dans le paysage de la philanthropie française ?

Oui, mais pas uniquement. **C'est une ambition qui est à la fois au cœur de la mission de la Fondation de France mais qui la dépasse,** puisqu'il s'agit de développer la philanthropie, de donner envie à chacun de passer à l'action, d'apporter sa contribution, de s'engager dans un projet collectif plus grand que lui. Et le rôle de la Fondation de France est majeur, puisqu'en

tant que premier réseau de philanthropie en France, nous avons une responsabilité particulière vis-à-vis du secteur. **Inspirer la philanthropie, c'est aussi faire connaître sa contribution originale et précieuse pour répondre aux enjeux de notre société**, en valorisant certaines actions exemplaires. C'est aussi construire, année après année, un solide corpus de connaissances sur le secteur, porté notamment par les études de l'Observatoire de la philanthropie. C'est enfin développer l'action collective, en contribuant à fédérer les acteurs en France et à l'international.

Vous soulignez la permanence et la force de l'engagement des donateurs, fondateurs, entreprises mécènes... Comment répondre à leurs attentes ?

Notre mission consiste à accompagner toutes ces envies d'engagement, toutes les formes de générosité. Plus de 900 fondations abritées et 400 000 donateurs nous ont manifesté leur confiance, et nous leur devons la transparence, la réactivité, et l'efficacité. Il nous revient donc d'inventer et de proposer le meilleur accompagnement possible, en répondant aux attentes individuelles. À nous aussi de mettre tous ces acteurs en réseau pour interagir, partager les meilleures pratiques, faire vivre les débats et les échanges. Le succès de nos ateliers sur différentes causes, organisés en 2021, qui ont rassemblé des fondations abritées, des experts, et des acteurs associatifs, témoigne de ce besoin de rencontres et d'actions conjointes.

La Fondation de France est une maison de la philanthropie, aux fenêtres ouvertes sur le monde... Son action se déploie à l'échelle des territoires, du pays, mais aussi de l'Europe, car nous avons beaucoup à apprendre et à faire avec les autres pays.

En 2021, près de 11 000 projets ont été soutenus par la Fondation de France, à travers ses programmes et les fondations qu'elle abrite. C'est une force importante. Comment l'orienter aujourd'hui... et demain ?

Les besoins sont immenses et la philanthropie ne peut pas tout, mais **elle doit chercher à agir là où son impact sera le plus pertinent, là où elle expérimente de nouvelles solutions, là où elle crée de la valeur**. C'est l'objet de notre volet « Agir, en proximité ». L'année 2021 a été consacrée à la refonte de la stratégie des missions sociales, qui structure nos priorités d'action. Nous identifions deux enjeux, interconnectés. D'abord le phénomène de fragmentation croissante de la société qui se traduit par l'isolement, la fragilisation et le « décrochage » de certains groupes sociaux. Il mine le lien social, jusqu'à menacer l'existence même d'un débat public apaisé et constructif. Le deuxième enjeu est lié aux mutations rapides de notre environnement : comment développer des modes de vie qui anticipent et, si possible, réduisent les conséquences du changement climatique ? Comment organiser cette société du « tout numérique », pour qu'elle ne marginalise pas les plus fragiles, pour qu'elle soit aussi inclusive et solidaire ? Sur ces deux champs d'action, la philanthropie peut et doit mobiliser non seulement des ressources, mais aussi les formidables réserves d'énergie et de créativité collective dont notre pays sait se montrer capable.

Le Projet de la Fondation

Défini en 2018, le Projet de la Fondation de France a pour objectif de partager avec les salariés et les bénévoles un cap, des perspectives communes et une volonté collective et inaltérable d'être utile. À la lumière de la crise sanitaire et des enjeux prioritaires qu'elle a fait émerger, le Projet de la Fondation a été adapté autour de quatre grands objectifs transversaux : inspirer, accompagner, agir... en proximité.



INSPIRER



Révéler tout le potentiel de *la philanthropie*

La Fondation de France a été créée il y a plus de 50 ans pour développer la philanthropie en France. Inspirer, donner envie de s'engager pour l'intérêt général, susciter la prise de conscience que chacun a le pouvoir d'agir sont ainsi au cœur de sa mission. En soutenant des milliers d'initiatives solidaires, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite constituent un creuset d'innovations sociales et environnementales, dont certaines inspirent ensuite les politiques publiques.

Encourager et valoriser l'envie d'agir

Malgré les crises, année après année, la générosité des Français ne se dément pas. Pour donner envie d'agir et de transformer ce désir d'engagement en actions concrètes et efficaces, la Fondation de France promeut une véritable culture de la philanthropie. Comment ? En valorisant les démarches exemplaires susceptibles d'en inspirer d'autres, en favorisant le partage et la diffusion des meilleures pratiques et en éclairant la légitimité de la philanthropie et la spécificité de son action, en complément des pouvoirs publics. En 2021, par exemple,

la Fondation de France a soutenu la première étude d'impact de la générosité, menée par France générosités, qui analyse les retombées systémiques (bénéfices directs et coûts économiques et sociaux évités) de neuf projets philanthropiques, présentés lors d'un colloque en novembre 2021.

Développer la production de connaissances sur la philanthropie

Pour professionnaliser le secteur, la Fondation de France contribue également à la production et le partage de connaissances. Il y a 25 ans, elle créait l'Observatoire de la philanthropie pour produire des données fiables sur le secteur des fondations, étudier son évolution et contribuer à sa (re)connaissance. En 2021, l'Observatoire de la philanthropie a publié trois grandes études : >>>

»»» « Les fondations et fonds de dotation en France », « Le Panorama de la générosité » et le « Rapport sur les solitudes en France ». Il a également initié d'autres publications phares avec ses partenaires académiques et institutionnels. Parmi ces travaux : l'Enquête sur le changement systémique, réalisée avec l'ONG Ashoka (réseau d'entrepreneurs sociaux), auprès d'une centaine de fondations et fonds de dotation. « Cette enquête inédite a permis d'évaluer le niveau de connaissances et de pratiques des acteurs de la philanthropie sur ce concept de changement systémique, mais aussi les besoins de formation et de partage d'information, explique Maja Spanu, responsable mission philanthropie et affaires internationales. En 2022, un second volet qualitatif, porté par la Chaire philanthropie de l'ESSEC, complétera cet état des lieux ».

Ces travaux constituent la première pierre du « Projet Racine », une coalition d'acteurs (Ashoka, Entreprendre&+, la Fondation de France, l'ESSEC, la Fondation Bettencourt Schueller, la Fondation Entreprendre et Ticket for

Change), réunis pour promouvoir le changement systémique auprès du secteur philanthropique. L'objectif : faire évoluer les pratiques du secteur de la philanthropie et inciter les acteurs à adopter cette approche qui va renforcer l'impact des actions menées.

Agir en coalition

La Fondation de France est fortement engagée dans différents réseaux, à l'échelle nationale (Centre Français des fonds et fondations, France Générosité...), et internationale (EFC – European Foundation Centre, NEF – Network of European Foundations... En 2021, la Fondation de France a soutenu la Coalition française des fondations pour le climat pour mobiliser le secteur autour des enjeux du changement climatique. C'est également en partenariat avec WINGS (World Initiatives for Grandmaker Support) que la Fondation de France soutient l'organisation Trust Africa, qui mobilise des fonds privés pour soutenir des projets d'intérêt général sur le continent africain.

Outre le partage d'expérience et la mutualisation de projets, c'est aussi par l'action collective que la Fondation de France participe au dialogue avec les décideurs, afin de créer un cadre (juridique, fiscal et politique) favorable au développement de la philanthropie.

Baromètre de la philanthropie



Premier acteur de l'intérêt général en France, la Fondation de France bénéficie d'éléments complets sur le secteur des fonds et fondations en pleine croissance, et livre dans cette étude annuelle les grandes tendances, ses chiffres et ses enjeux.

Panorama national des générosités

Septembre 2021



Cette étude publiée tous les quatre ans se penche sur la générosité en France et l'engagement bénévole. Ces enquêtes nationales analysent le profil des donateurs, les différentes formes de don.

ACCOMPAGNER



Cécile Malo, déléguée générale de la Fondation de France Méditerranée, aux côtés des équipes de Pain et Partage à Marseille.

Un compagnonnage *fondé sur la confiance,* **la durée et l'échange**

Fondateurs, donateurs, testateurs, porteurs de projets... tous doivent trouver à la Fondation de France les ressources d'expertises et de conseils, indispensables pour transformer leur envie d'agir en actions concrètes et efficaces. Rencontre avec celles et ceux qui font vivre ce compagnonnage au quotidien.



Claire Broussal,
Responsable de
l'accompagnement
des fondations abritées
dans le domaine
de l'éducation

“ J'accompagne une vingtaine de fondations abritées, qui agissent dans le domaine de l'éducation. Quelles que soient la taille, l'ancienneté et l'histoire des fondations, toutes partagent de fortes attentes en termes d'accompagnement et de conseils. Nous allons par exemple les conseiller sur la manière d'impliquer les collaborateurs pour une fondation créée par une entreprise ou sur le choix des causes et des projets à soutenir pour une fondation familiale... En tant que premier réseau de philanthropie en France, nous allons également favoriser les rencontres et les collaborations en animant le réseau de fondations abritées. Sur la thématique de l'éducation, nous avons par exemple organisé en 2021 un atelier consacré à la petite enfance, avec plusieurs fondateurs et porteurs de projets, tous réunis par une même ambition : la philanthropie au service de l'égalité des chances. L'objectif de ces rencontres : mutualiser les expertises, les bonnes pratiques et identifier les actions à mener conjointement pour un impact durable. ”

Fédérer

“ La Fondation de France compte près de 450 000 donateurs. Notre enjeu est de bâtir un lien de confiance, dans la durée. Les donateurs aspirent avant tout à comprendre l'impact de leur générosité sur le terrain. Tout en veillant à limiter les courriers de sollicitation, nous leur apportons une information régulière sur les actions menées grâce à eux. Ils reçoivent par exemple des bilans sur les causes qui leur tiennent à cœur. Toutes nos actions de recherche de dons et de leur traitement sont mis en œuvre à coût minimum. Comme l'a souligné le rapport de la Cour des comptes, pour 100 euros collectés, les frais de collecte et de traitement ne sont que de 6 euros! ”

Impact



Sophie Maintenant,
Responsable
marketing

“ Nous accueillons et accompagnons les personnes qui souhaitent nous confier par testament tout ou partie de leur patrimoine. Léguer, c'est laisser une trace, c'est transmettre non seulement des ressources, mais aussi des valeurs, des projets, des convictions. L'échange entre nos équipes et chaque testateur est très important, car il permet de préciser les souhaits de la personne qui veut faire un legs, d'imaginer avec elle un projet totalement personnalisé, à la fois sur la destination de ce legs (les causes à soutenir) et sur les « charges » qui accompagnent le testament.

Car quand la Fondation de France accepte un legs, c'est qu'elle est certaine de pouvoir respecter à la lettre toutes les volontés du défunt. ”



Vincent Boulanger,
Délégué relations
testateurs et notaires

Fidélité



Sophie Charro,
Responsable
grands donateurs
et entreprises

“ La relation avec nos grands donateurs se crée autour des valeurs d'engagement et d'exigence de la Fondation de France. Forts de cette confiance, nous souhaitons leur faire découvrir les réalisations concrètes permises grâce à leur générosité. Chacun reçoit une information détaillée sur l'avancée et l'impact des actions qu'il a soutenues. Nous organisons des rencontres, par exemple, avec les chercheurs à l'occasion de la remise des Grands Prix de la recherche médicale, ou avec les lauréats de nos bourses Déclics jeunes. Nous leur proposons aussi des visites de terrain. Tout cela donne du sens à leur générosité. De nombreuses entreprises s'engagent également à nos côtés. Par exemple, le réseau Biocoop a mis en place dans ses magasins le « don militant », un arrondi en caisse au profit de nos Réveillons de la solidarité, soutenus également par le groupe Labeyrie. L'équipementier automobile Faurecia a de son côté soutenu notre grande collecte #Solidarité-Étudiants. Autre partenariat marquant cette année :

la Monnaie de Paris qui a frappé une pièce spécialement conçue pour la Fondation de France, au profit de la recherche médicale. Dans tous les cas, notre objectif est de construire avec ces partenaires une opération qui fasse sens et donne corps à leur engagement. ”

Donner du sens



Sabine de Soyres,
Responsable
du développement
des fondations et des legs

“ 46 nouvelles fondations ont rejoint la Fondation de France en 2021. Leur création est l'aboutissement d'une relation privilégiée débutée plusieurs mois auparavant. Avec les familles ou les particuliers, le projet de créer une fondation naît souvent d'une indignation face à l'injustice, d'un désir de solidarité et de partage, parfois d'une expérience personnelle... Nos échanges permettent d'affiner leur projet et de définir ensemble la stratégie philanthropique la plus efficace possible. Pour les entreprises, souvent déjà engagées en matière de RSE, la création d'une fondation répond au projet de faire « un pas de plus » en matière de solidarité. La réflexion qui s'engage permet de définir la place spécifique de ce projet qui doit à la fois servir l'intérêt général, engager les collaborateurs et avoir du sens au regard du métier, de l'histoire et des valeurs de l'entreprise. ”

Sur-mesure

“ Comme l'ensemble des responsables de programme, j'accompagne des porteurs de projets sur une cause d'intérêt général, en l'occurrence l'accueil et l'inclusion des migrants. Nous identifions et soutenons des projets de terrain, avec comme objectif de favoriser le lien social, l'accès aux droits, l'hébergement, l'insertion, etc. Ils sont portés essentiellement par des associations citoyennes, implantées partout sur le territoire, et reposent souvent sur l'engagement des bénévoles.

Compte tenu de la taille de ces associations, leurs besoins d'accompagnement et de conseils sont importants. Dès le stade de l'instruction de projet, nos experts et nos bénévoles pratiquent une écoute active et bienveillante, qui aide les associations à mieux structurer leurs projets. Nous leur rendons régulièrement visite pour faire le point sur les actions menées, analyser les éventuelles difficultés et leur permettre d'adapter continuellement les solutions aux besoins des bénéficiaires. Enfin, une grande part de ce compagnonnage passe par la mise en réseau des acteurs comme des projets! ”



Suzanne de Bellescize,
Responsable
du département
Culture et société,
et du programme
Migrants

Écoute

Merci aux entreprises et mécènes partenaires en 2021.

Citons notamment :

- | | | |
|------------------------------------|----------------------|--------------------------------|
| Monnaie de Paris | Fondation Faurecia | Labeyrie Fine Foods |
| JA Delmas | BNP Paribas | Société Générale |
| Banque Postale
Consumer Finance | Clemessy
Services | IF International
Foundation |

Les ODD au cœur *de nos missions*

En soutenant chaque année plus de 10 000 projets dans tous les champs de l'intérêt général, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite s'inscrivent pleinement dans les Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies en 2015. Combattre la pauvreté, réduire les inégalités, protéger l'environnement... autant de domaines interdépendants, pour lesquels la Fondation de France mesure sa contribution et celle des fondations abritées depuis 2019.

10 000 projets contribuent chaque année aux ODD

En 2021, trois ODD se démarquent dans l'action de la Fondation de France et des fondations abritées, en raison notamment de la crise sanitaire qui s'est poursuivie tout au long de l'année.



ODD 4 Éducation de qualité

La pandémie a accru les inégalités existantes dans le domaine de l'éducation, avec de lourdes conséquences notamment sur le risque de décrochage scolaire et la fracture numérique. Pour répondre à ces problématiques grandissantes, l'éducation a fait partie de nos priorités en 2021.

ODD 3 Bonne santé et bien-être

Recherche médicale, prévention et prise en charge des maladies psychiques, santé des jeunes, soutien aux soignants et aidants... Depuis deux ans, la crise de la Covid-19 a remis la santé en tête des préoccupations.

ODD 10 Inégalités réduites

La plupart des actions que nous soutenons concourent à réduire les inégalités, qu'elles soient économiques, géographiques, liées au handicap ou encore au genre.

Développer la culture développement durable en interne

Dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France a lancé plusieurs initiatives pour réduire son empreinte environnementale : réalisation d'un bilan carbone, collecte et recyclage des déchets, actions et sensibilisation sur le « zéro plastique », gestion durable et responsable des achats, collaboration avec des traitiers solidaires, etc.

En 2021, tout en poursuivant son programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités, la Fondation de France a décidé de contribuer activement à la préservation des massifs forestiers français, menacés par le réchauffement climatique, en nouant un partenariat avec « Sylv'acctes, des forêts pour demain », un organisme qui gère de façon durable les forêts en France. « Avec Sylv'acctes, nous contribuons à la préservation des forêts tout en favorisant l'implication de tous les acteurs et en veillant aux bénéfices socio-économiques locaux », explique Thierry Ployart, responsable du service Environnement et travail.

Favoriser une démarche écologique et solidaire

Les 17 ODD sont interdépendants. Ainsi, quels que soient les domaines d'action des porteurs de projets (éducation, santé...), la prise en compte des enjeux environnementaux est indispensable. Dans cette perspective, la Fondation de France propose une aide complémentaire baptisée « e+ : comment agir pour l'environnement ? ». Elle prend la forme d'un accompagnement méthodologique pour évaluer les impacts environnementaux des projets et identifier les solutions les plus durables. « Actuellement, une centaine de projets soutenus par la Fondation de France bénéficie de cet accompagnement », détaille An-Gaëlle Bénédict, responsable programmes et fondations Transition écologique et solidaire.

AGIR



Humanity Diaspo vient en aide aux étudiants précaires à Paris.

Aux côtés *des plus fragiles*

**Confinements successifs, activité ralentie, distanciation...
l'impact de la pandémie de Covid-19 a marqué l'année 2021.
La Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont constamment
adapté leur action, en associant aides d'urgence et démarches de long
terme, pour favoriser une reconstruction durable du lien social.**

Le contexte de crise durable a lourdement pesé sur les plus fragiles, qu'il s'agisse des jeunes, des femmes isolées, des personnes âgées, ou porteuses de handicap... Partout, les fractures et les vulnérabilités se sont creusées. En témoignent les résultats de notre baromètre annuel « Les solitudes en France » : **en 2021, plus d'un Français sur deux (54 %) était en situation d'isolement ou ne disposait que d'un seul réseau de sociabilité.** C'est 18 points de plus qu'en 2020 ! Et le phénomène n'épargne pas les jeunes : plus d'un jeune sur deux exprime un sentiment d'abandon, d'exclusion ou d'inutilité.

La jeunesse en première ligne

Les jeunes isolés cumulent en effet les difficultés : ils sont deux fois plus nombreux que la moyenne des Français à affronter la pauvreté ou le chômage. Depuis le début de la crise, plusieurs fondations d'écoles abritées à la Fondation de France, comme la Fondation EM Lyon

Business School ou la Fondation Kedge Business School pour le management responsable, se sont mobilisées pour aider les étudiants touchés par la crise sanitaire.

En mars 2021, l'opération #Solidarité-Étudiants, lancée par la Fondation de France en partenariat avec le journal *La Croix*, a permis de collecter plus de 500 000 euros pour soutenir une vingtaine d'initiatives en faveur des étudiants en situation de précarité : aide d'urgence (colis alimentaires, produits d'hygiène, hébergement...), équipement numérique, assistance psychologique.

Santé mentale : identifier, valoriser et partager les pratiques innovantes

La crise sanitaire a eu de graves conséquences sur la santé mentale de la population. Les conditions de vie si particulières liées à la pandémie ont fait basculer des milliers de personnes dans l'anxiété, la dépression, voire des troubles plus sévères. « *La Fondation de France se mobilise depuis plusieurs années auprès des personnes en souffrance psychique et leurs* » >>>

»»» *proches*, rappelle le Dr Nathalie Sénécal, responsable du département Santé et Recherche médicale de la Fondation de France. *Notre expérience nous a permis d'apporter rapidement une aide aux plus fragiles pendant la crise. En parallèle, nous avons engagé une réflexion plus globale sur la prise en charge de ces troubles, avec les acteurs de la santé, du logement, de l'emploi...* Cet engagement est aussi au cœur de l'action de nombreuses fondations abritées, parmi lesquelles les fondations Sisley-d'Ornano, Chantelix, Vincent Verry, Geneviève Allier ou plus récemment la Fondation Béa.

Quatre ans après avoir initié les Ateliers Parlons Psy, la Fondation de France a organisé en 2021, en partenariat avec Santé Mentale France, les Ateliers du Rétablissement en santé mentale. L'objectif : mettre en avant les pratiques les plus innovantes autour du concept de rétablissement des personnes concernées par des troubles psychiques. La première édition, qui s'est tenue en novembre à Lyon, a mis en valeur une soixantaine de projets exemplaires et réuni plus de 400 participants.

Environnement : miser sur les nouvelles générations

La crise sanitaire a rappelé l'urgence d'accélérer la transition vers des modes de vie, de production, de mobilité et d'habitat plus respectueux du climat et de la biodiversité. Pour cela, il est indispensable d'impliquer la société civile, et tout particulièrement la jeune génération. Ainsi en 2021, la Fondation de France et trois fondations abritées – Fondation Nature & Découvertes, Fondation Terra Symbiosis et Fondation Léa Nature-Jardin Bio – ont décidé de s'engager ensemble en lançant un appel à projets intitulé « Grandir avec la nature » ! Leur objectif : favoriser le lien entre l'enfant et la nature par une pédagogie active. Et pour répondre à l'envie d'agir des jeunes, la Fondation de France et les fondations Léa Nature et Nature & Découvertes se sont associées à la Fondation pour la Nature et l'Homme pour soutenir des actions de préservation de la nature portées par des jeunes de 15-35 ans.



La Maison des Sages, dans les Yvelines, est une colocation adaptée pour personnes âgées et dépendantes.

Entre sécurité et liens sociaux : le défi du grand âge

Autre cause qui a fortement mobilisé la Fondation de France cette année, celle du grand âge. Au nom de leur protection, les personnes âgées ont été particulièrement touchées par la crise sanitaire et se sont souvent retrouvées isolées et coupées de leurs proches. En 2021, la Fondation de France a adapté son action autour de deux grands axes : *« Nous avons choisi d'une part de soutenir les associations qui apportent aide et répit aux soignants et aux aidants, trop souvent surmenés »*, explique Agathe Gestin, responsable du programme Personnes âgées. Par exemple, avec la Maison des aidants, à Caudan, en Bretagne, qui offre aux proches de personnes âgées et dépendantes un moment de répit (activités physiques douces, groupes de discussion et écoute personnalisée). *« D'autre part, nous accompagnons les initiatives les plus innovantes en matière d'habitat inclusif pour les personnes âgées : habitat partagé, autogéré, logement intergénérationnel, petites unités ouvertes sur la ville, Ehpad repensé... »* 87 projets ont ainsi été identifiés et soutenus en 2021, avec, comme point commun l'ambition de dessiner un autre avenir pour nos aînés.

Une stratégie des missions sociales repensée

Notre société affronte des transitions rapides, qui laissent les plus vulnérables «au bord du chemin». Comment accompagner ces mutations et permettre à chacun de trouver sa place? «*La question a guidé la réflexion menée en 2021 sur la stratégie de nos missions sociales, souligne Alexandre Giraud, directeur du mécénat à la Fondation de France. Cette démarche, qui a impliqué les équipes, les fondations abritées, les bénévoles et de nombreux experts, nous a permis de dégager deux enjeux majeurs. D'une part, la fragmentation de la société, qui se traduit par une forte évolution des inégalités et des discriminations, l'isolement de certains groupes, la dégradation et la polarisation du dialogue public. D'autre part, les rapports de l'homme à ses environnements: crise climatique bien sûr, mais aussi environnement numérique, porteur de promesses comme de nouvelles tensions*».

Face à ces défis, comment favoriser l'émergence de modes de vie, de travail, de logement, d'éducation, de soins... durablement plus inclusifs et plus résistants face aux crises? En développant des solutions qui traitent les problèmes à la racine, et qui prennent en compte la multiplicité des causes et des acteurs.

Emblématique de cette approche: le nouveau programme Inventer demain. À la fois multithématique et expérimental, ce programme construit des solutions dans la durée, avec les acteurs porteurs de changement et d'innovation, à l'échelle nationale ou territoriale. «*L'ambition: développer et valider des initiatives susceptibles d'essaimer à grande échelle pour avoir un impact à long terme*», précise Marion Ben Hammo, responsable du programme. En 2021, Inventer demain a soutenu une quinzaine d'associations, comme Les bureaux du cœur, qui proposent aux entreprises d'ouvrir des espaces d'hébergement pour les sans-abri, l'association InSite, qui permet aux jeunes de participer aux projets de revitalisation des villages, ou encore Les petites cantines, qui luttent contre l'isolement en impliquant les personnes précaires dans la réalisation et le partage de repas.



L'École des Semeurs, dans l'Eure, forme des jeunes aux métiers du maraîchage biologique.

Agir « en communauté »

La Fondation de France constitue le premier réseau de philanthropie en France. Réduire les fractures sociales, construire une société plus solidaire et plus durable : ces défis sont immenses et mobilisent l'intelligence de tous ! En 2021, la Fondation de France a organisé 15 ateliers thématiques, qui ont réuni fondations abritées, experts, responsables de programmes et porteurs de projets, autour de grandes causes telles que l'éducation, le handicap, la transition écologique, la lutte contre les inégalités femmes-hommes, la prison et la prévention de la récidive...

Pour un monde apaisé, solidaire et durable

La refonte de la stratégie des missions sociales a été menée en 2021, en mobilisant l'intelligence collective de notre réseau et des partenaires de la Fondation de France. « Elle a permis de préciser notre diagnostic, mais aussi notre mission : contribuer à un monde apaisé, solidaire et durable, où chacun puisse trouver sa place, notamment par l'accès à la culture et à l'éducation », explique Alexandre Giraud, directeur du mécénat. Concrètement, cette stratégie active trois leviers. « Comprendre pour agir », en soutenant notamment la production et le partage de connaissances pour éclairer le changement. « Prendre soin », c'est-à-dire réparer, préserver, cultiver partout le lien social et l'accompagnement des plus vulnérables. Enfin, « Pouvoir agir et coopérer », en donnant à chacun les moyens d'être acteur du changement, mais aussi en multipliant les coopérations pour mettre en place les actions les plus efficaces.

ENVIRONNEMENT



Au plus près *des besoins,* en régions comme à l'international

Pour intervenir à la bonne échelle et apporter la même qualité d'accompagnement et de conseils sur tous les territoires, la Fondation de France a fait le choix d'une organisation décentralisée avec six fondations régionales. Et parce que la philanthropie n'a pas de frontières, elle agit également avec ses partenaires à l'étranger pour favoriser la générosité transnationale et développer des actions communes au niveau européen notamment.

Favoriser la générosité transfrontalière

Santé, climat, migrations, respect des droits humains... Les grandes préoccupations d'aujourd'hui sont résolument mondiales. Pour y répondre efficacement, la Fondation de France s'engage aux côtés d'autres acteurs de la philanthropie internationale. C'est le cas avec le réseau TGE. Créé en 1998 pour favoriser les dons transnationaux en Europe, le réseau Transnational Giving Europe, dont la Fondation de France est membre fondateur, a mis au point cette année un nouvel outil digital qui simplifie les dons à l'étranger. Ce service permet aux donateurs de faire des dons sécurisés en ligne vers les 19 pays partenaires. Cette plateforme est accessible sur le site de la Fondation de France (www.fondationdefrance.org) ainsi que sur les sites des fondations partenaires.

Autre actualité marquante cette année : l'ouverture du bureau de Friends of Fondation de France à New York. Créé en 2000 à l'initiative de la Fondation de France, cet organisme à but non lucratif permet à des donateurs aux États-Unis de faire un don à une association ou un projet porté par une structure française, en bénéficiant du cadre fiscal américain. Basé au Centre culturel français, ce nouvel espace est destiné à promouvoir les actions de la Fondation de France auprès des philanthropes américains. Sur le même modèle, une autre antenne de la Fondation de France devrait bientôt voir le jour en Asie, en 2022.

La Fondation de France s'est également mobilisée cette année pour assurer le relais de collecte d'organismes libanais, gravement touchés par la crise, après la double explosion à Beyrouth. Son action a ainsi permis à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et au Festival international de musique de Baalbek de disposer de fonds suffisants pour maintenir ou relancer leur activité.



>>> Agir en réseau

La guerre en Ukraine vient nous le rappeler... Pour développer une action philanthropique efficace et coordonnée, il faut agir collectivement par-delà les frontières, unir les expertises et les compétences. À l'échelle européenne, la Fondation de France a noué de nombreux partenariats avec d'autres acteurs clés du secteur tels que l'European Foundation Centre (devenu Philea en décembre 2021 suite à sa fusion avec Dafne). En octobre 2021, la Fondation de France a participé à la conférence annuelle de l'EFC à Vienne en Autriche, aux côtés de 250 fondations européennes.

L'objectif de ce rendez-vous majeur : favoriser le partage des meilleures pratiques, la coopération des acteurs et militer en faveur d'un environnement juridique et administratif favorable et cohérent en Europe.

La Fondation de France fait également partie du Network of European Foundations (NEF). Ce réseau de fondations européennes a pour objectif de développer des projets communs. Par exemple, le programme européen pour l'intégration et la migration (EPIM) a lancé en 2021 un projet sur trois ans pour renforcer la capacité de plaidoyer de la société civile sur les droits des réfugiés en Europe.

Autres programmes majeurs dans lesquels la Fondation de France est pleinement impliquée : Ariadne, premier réseau de philanthropie en Europe sur les droits humains et le changement social, et Civitates, engagé sur la question de la démocratie et des droits humains. En août 2021, ce dernier a ainsi renouvelé un plan de soutien à des acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre la désinformation.

Un ancrage territorial pour être à l'écoute du terrain

Grâce à ses six fondations régionales et à l'engagement de plus de 200 bénévoles présents au cœur des territoires, la Fondation de France dispose d'une connaissance fine des réalités locales et déploie ses actions au plus près des besoins.



Yann Desdouets,
Délégué général
de la Fondation de
France Grand Ouest

Coopérer pour améliorer l'habitat et le lien social au sein d'un territoire

“ Pour répondre aux situations de mal-logement et de précarité énergétique, très présentes en Centre Bretagne, nous avons soutenu l'initiative portée par les Compagnons Bâtisseurs, en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre. Ce projet de travaux de rénovation participative (habitants, compagnons bâtisseurs, bénévoles) a permis d'améliorer l'habitat de 13 ménages en 2021, mais aussi d'orienter les plus fragiles vers des dispositifs d'aide sociale. ”



Béatrice Bausse,
Déléguée générale
de la Fondation de
France Sud-Ouest

Poursuivre le soutien aux personnes les plus fragilisées par la crise

“ Pour répondre à l'urgence alimentaire et à la précarité qui continuent de toucher les populations fragiles et les étudiants, nous avons renforcé notre soutien aux associations de terrain comme les Traiteurs solidaires ou encore les Râteleurs, qui s'engagent en Gironde pour une alimentation saine et durable pour tous. Tous nos partenaires ont répondu présent pour apporter des solutions à la hauteur des besoins. Ainsi à Bordeaux, la toute nouvelle Fondation Pierre et Catherine Lalumière s'est elle aussi mobilisée en créant des bourses pour aider les étudiants des sites universitaires de Nouvelle-Aquitaine. ”



Laure Decouvelaere,
Déléguée générale
de la Fondation de
France Région Nord

Développer la philanthropie territoriale

“ Dans l’Aisne, en Thiérache, un territoire rural particulièrement fragile, notre démarche a été de repérer les acteurs de terrain porteurs d’une ambition de changement face aux enjeux locaux de pauvreté et d’isolement. Convaincus de l’importance de la proximité et de la force du collectif, nous sommes allés, dans le même temps, à la rencontre d’acteurs publics et d’entreprises du territoire. Une dynamique très prometteuse est en route avec un collectif d’entreprises prêt à s’engager. Nous serons à leurs côtés pour accompagner leur envie d’agir pour leur territoire autour de projets tels que celui de la Boutique apprenante que nous soutenons à Guise portée par trois structures d’insertion pour développer l’économie circulaire, le lien social et la coopération. ”



Jean-Damien Collin,
Délégué général
de la Fondation de
France Grand Est

Favoriser les coopérations avec des fondations allemandes

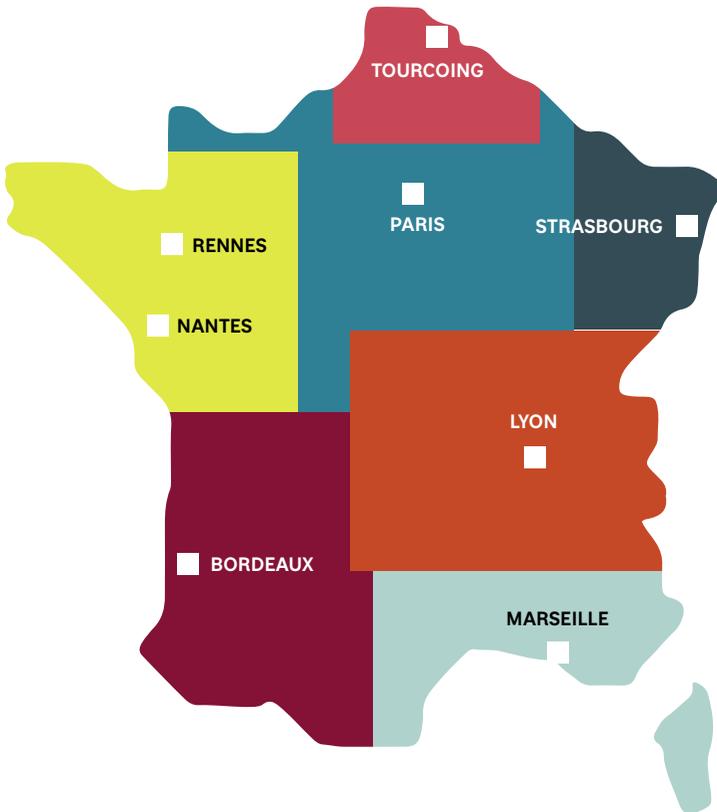
“ Dans notre région où la réalité transfrontalière a toute son importance, nous avons initié un dialogue constructif avec nos homologues allemands, qui disposent d’une philanthropie territoriale très puissante. Plusieurs rencontres et temps d’échange ont été organisés pour partager nos expériences, nos projets et envisager des actions sur des thématiques communes comme la transition écologique, la jeunesse et les enjeux européens et le développement de la philanthropie territoriale. ”



Delphine Allarousse,
Déléguée générale
de la Fondation de
France Centre-Est

Développer et accompagner les pratiques innovantes en santé mentale

“ Cette année, la Fondation de France Centre-Est a confirmé sa place d’acteur majeur de la philanthropie territoriale. Sa capacité à fédérer et à faire collaborer des acteurs venus de tous horizons a donné lieu à plusieurs dynamiques porteuses. Parmi elles, la première édition des Nuits du Bien commun à Lyon, qui a rassemblé près de 700 donateurs et porteurs de projets au nom de l’intérêt général. En novembre, elle a organisé les Ateliers du Rétablissement en santé mentale, en partenariat avec Santé Mentale France. Cet événement régional a réuni près de 400 acteurs du secteur, avec pour objectif de partager et d’encourager les pratiques de rétablissement les plus innovantes en santé mentale. Une belle dynamique collective qui sera déclinée dans d’autres régions. ”



Cécile Malo,
Déléguée générale
de la Fondation de
France Méditerranée

Quand l’aide aux exilés fait naître des initiatives qui profitent à tous

“ Dans le cadre du programme Démarches territoriales, nous accompagnons à Briançon (05) un collectif de citoyens mobilisés pour l’accueil des migrants, Terrasses solidaires. Avec le soutien d’autres fondations et associations locales et nationales, un ancien sanatorium a été acheté

et aménagé en tiers-lieu. Il permet d’accueillir des personnes en migration mais aussi abriter des services ouverts à tous comme un centre de santé ou une association pour l’environnement. Une belle dynamique fondée sur la solidarité et la coopération qui profite à l’ensemble du territoire. ”

Toutes les causes

Fondation de toutes les causes, la Fondation de France agit dans tous les domaines de l'intérêt général. Elle accompagne des initiatives innovantes, exemplaires, dans le but de les essayer partout sur le territoire. Pour cela, elle s'appuie sur des bénévoles experts pour identifier les projets les plus pertinents. Panorama des grandes lignes d'action, cause par cause.

Agriculture et alimentation durable

Dans le monde, la surconsommation et le gaspillage alimentaire sont en constante progression. En cause ? Pour beaucoup, les modes de production et de distribution. Afin de relever le défi d'une alimentation durable, la Fondation de France et plusieurs fondations abritées dont la Fondation Daniel et Nina Carasso promeuvent la recherche sur les systèmes alimentaires durables. L'ambition : repenser l'agriculture du XXI^e siècle et d'inventer de nouveaux modèles, plus respectueux des écosystèmes, des agriculteurs et des consommateurs.

Climat et biodiversité

Mieux connaître les espèces pour mieux les protéger, réinventer un lien durable entre l'homme et son milieu naturel... Cet enjeu majeur mobilise la Fondation de France et près d'une centaine de fondations abritées engagées sur les questions environnementales. Pour préserver la faune et la flore, la Fondation de France a axé son action autour de deux grandes priorités : la protection des littoraux et l'exploration d'une discipline peu connue, l'agroforesterie, qui mêle arbres et cultures pour rétablir l'équilibre vital à de nombreuses espèces. Par ailleurs, certaines fondations abritées s'engagent dans la recherche sur le climat, comme la Fondation BNP Paribas, qui soutient des travaux sur l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité.



Culture et création

La Fondation de France et plus de 200 fondations abritées s'engagent pour faciliter l'accès à la culture pour tous, ou encore favoriser l'émergence de jeunes artistes issus de toutes les disciplines de la création (arts graphiques et plastiques, musique, littérature). Suite à la crise sanitaire, la Fondation de France soutient et pense la culture comme un puissant vecteur de lien social, capable de lutter contre les fragmentations sociales, territoriales et culturelles de notre société.

Développement local

Dans les quartiers, les villages, ou les villes, les problèmes auxquels sont confrontés les habitants sont très divers et propres à chaque territoire.

Grâce à ses six fondations régionales et son réseau de bénévoles et de partenaires en régions, la Fondation de France dispose d'un ancrage territorial fort, indispensable pour faire émerger et soutenir les actions les plus innovantes, expérimenter... et parfois essayer des solutions éprouvées localement. Elle accompagne également le développement de fondations territoriales, engagées au plus près pour leur territoire.

Droits des femmes

En France comme à l'international, la Fondation de France et 32 fondations abritées (Fondation Fleur du désert, Fondation Raja, Fondation des femmes...) sont engagées en faveur des droits des femmes, qu'il s'agisse de lutter contre les violences physiques et sexuelles, les inégalités de genre ou de développer l'autonomisation des femmes. Depuis le début de la crise sanitaire, la Fondation de France et les fondations abritées ont soutenu de nombreux projets pour venir en aide aux femmes vulnérables (familles monoparentales, femmes sans-abri, migrantes...).



Enfance

Depuis sa création, la Fondation de France est très engagée sur les questions de l'enfance et de l'adolescence. Elle soutient en priorité des actions qui prennent en compte l'environnement familial de l'enfant dans sa globalité : projet d'accompagnement pour des parents en situation de vulnérabilité, bourses attribuées à des jeunes sans soutien familial, aide aux jeunes en souffrance psychique... Une cause qui mobilise également de nombreuses fondations abritées, comme les fondations Mustela, Meeschaert pour l'enfance, People&baby, Avenir d'enfance...

Enseignement supérieur

Conscients de l'impact de l'éducation et de la formation sur les générations futures, de nombreux mécènes ont créé des fondations abritées à la Fondation de France afin d'aider les jeunes à poursuivre leurs études, notamment par l'octroi de bourses et un accompagnement dans leur parcours. C'est le cas par exemple de la Fondation Vallet, qui distribue chaque année plus de 3 000 bourses à de jeunes étudiants méritants en France, au Bénin et au Vietnam. Plusieurs fondateurs soutiennent directement leurs anciens établissements afin de promouvoir la recherche universitaire au meilleur niveau.





Habitat/mal-logement

Le mal-logement en France a des répercussions alarmantes : impacts sur la santé, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'équilibre familial... Parce que la crise sanitaire et économique est venue accentuer ces difficultés, la Fondation de France se mobilise pour trouver des solutions durables, les mieux adaptées aux difficultés rencontrées par les personnes mal logées, en particulier des quartiers fragiles. Avec un principe transversal : privilégier l'implication des habitants, le développement du lien social à tous les niveaux et l'intégration des questions environnementales. Elle travaille également sur l'habitat partagé et solidaire ou les petites copropriétés afin de mieux vivre ensemble.

Formation et éducation

Pour favoriser l'équité sociale dans les domaines de l'éducation et de la formation, la Fondation de France se mobilise partout sur le territoire. Depuis 2010, elle lutte notamment contre le décrochage scolaire. Un enjeu de taille, puisque depuis 2020, de nombreux élèves fragilisés par la crise sanitaire écourtent voire abandonnent leur cursus de formation. La Fondation de France et plusieurs fondations abritées soutiennent des actions de remédiation scolaire, de lutte contre la fracture numérique et des projets dans lesquels les jeunes apprennent à devenir des citoyens, en favorisant, notamment, l'innovation pédagogique. Enfin, à travers le concours Déclics jeunes, la Fondation de France accompagne les 18-30 ans qui élaborent un projet original, utile aux autres et porteur d'espoir.

Grand âge

Depuis sa création en 1969, la Fondation de France s'est toujours préoccupée de l'accompagnement et de la qualité de vie de nos aînés. Les priorités aujourd'hui : la lutte contre l'isolement, la nécessité d'aider les aidants et de soutenir les professionnels du soin et la création d'alternatives aux Ehpad, avec la préoccupation constante de concilier protection et libre arbitre des seniors. Elle s'attache aussi à mieux accompagner les personnes âgées atteintes de troubles psychiques. Autant de défis collectifs qui mobilisent la Fondation de France et près de 50 fondations abritées.



Handicap

Dès les années 1970, la Fondation de France s'est engagée en soutenant des structures accueillant des enfants handicapés. Aujourd'hui, elle s'attache à faire changer le regard de la société et agit en faveur de l'égalité des droits entre personnes handicapées et personnes valides, dans une démarche d'inclusion. Son approche : aborder l'inclusion comme une question transversale, accompagner des démarches qui visent à agir globalement sur les causes de l'exclusion, et non seulement sur les symptômes. Aujourd'hui émergent de nouvelles priorités, autour de l'autodétermination et de l'autonomie des personnes porteuses de handicaps, du renforcement du lien social et de l'usage du numérique.

Humanisation des soins

Précurseur il y a 30 ans en soutenant les premières structures de soins palliatifs en France, la Fondation de France élargit désormais son action en faveur de l'humanisation des soins. Comment redonner du sens et du temps à la relation entre malades et soignants ? Comment mieux accompagner la fin de vie, mieux prendre en charge la douleur ? En soutenant notamment les soignants qui souhaitent améliorer leurs pratiques et les initiatives pour les patients et leurs aidants, dont l'expérience et l'expertise de la maladie sont essentielles dans le parcours de soins.

Lutte contre le sida

Aujourd'hui, près de 38 millions de personnes vivent avec le VIH dans le monde. Depuis plusieurs années, la Fondation de France lutte contre les inégalités femmes-hommes et leurs conséquences sur l'épidémie de VIH, principalement en Afrique subsaharienne francophone, en Guyane et aux Antilles. Elle vise notamment à sensibiliser les plus jeunes à leur santé sexuelle et reproductive, à renforcer l'autonomie des femmes et à lutter contre les violences liées au genre. Elle œuvre également à développer l'équité dans l'accès au dépistage et aux soins, ainsi que l'implication et la responsabilité des hommes.

Prison et réinsertion

Sans accompagnement, 63 %* des détenus qui sortent de prison récidivent dans les cinq ans. La Fondation de France et plusieurs fondations abritées ont donc fait de la réinsertion une priorité. Par exemple, les fondations JM.Bruneau et Demeter se concentrent sur la réinsertion des jeunes, tandis que la Fondation Adrienne et Pierre Sommer favorise la médiation animale dans les prisons. Depuis 2013, le programme Prisons a soutenu plus de 250 projets visant à maintenir les relations avec les proches, à préparer la sortie de prison des détenus et à faciliter l'insertion sociale des personnes condamnées à des sanctions alternatives à la détention.

*Source : ministère de la Justice

Recherche médicale

Le cancer et les maladies cardiovasculaires restent les premières causes de mortalité dans notre pays. Depuis sa création, la Fondation de France accompagne la recherche sur ces pathologies majeures pour limiter la résistance aux traitements. Aux côtés de plus de 120 fondations abritées, elle soutient également la recherche sur l'autisme, Alzheimer et Parkinson, le diabète, l'hémophilie... Par ailleurs, certains champs de recherche peu explorés à l'origine ont gagné peu à peu, grâce au soutien de la Fondation de France et des fondations qu'elle abrite, la reconnaissance des experts scientifiques et des pouvoirs publics : c'est le cas des maladies de l'œil, la santé environnementale, les maladies psychiatriques, ou encore la fin de vie.



Santé des jeunes

Tentatives de suicide, troubles du comportement alimentaire, addictions, repli sur soi, émergence de troubles psychiatriques... le « mal-être » adolescent peut prendre des formes multiples, avec parfois des conduites à risques. Et pour certains, le contexte de crise sanitaire a agi comme un révélateur ou un accélérateur de déséquilibres. Toutefois, un accompagnement précoce permet souvent de dénouer les situations à risques avant qu'elles ne s'aggravent, surtout si le jeune et sa famille sont impliqués dans la prise en charge et les soins proposés. C'est pourquoi, depuis 1994, la Fondation de France soutient des projets autour du repérage précoce des jeunes en souffrance, de leur accès aux soins et de leur autonomisation.

Santé et environnement

La pollution de l'eau, de l'air, des sols, les habitats vétustes ou certaines conditions de travail sont à l'origine de multiples pathologies. Précurseur dans ce domaine, la Fondation de France soutient, depuis plus de 10 ans, la recherche pour étudier l'impact de l'environnement sur la santé humaine, notamment sur le développement de certains cancers, les troubles de la reproduction et du développement.



Santé mentale

Dépression, anxiété chronique, bipolarité, phobies, pensées suicidaires... les troubles psychiques touchent aujourd'hui un Français sur quatre. Une réalité qui s'est aggravée avec la crise Covid. Très investie sur la question de la santé mentale depuis plus de 15 ans, la Fondation de France développe une approche globale : soutenir sur le long terme la recherche sur les maladies psychiatriques, repérer tôt, accompagner les personnes concernées et leurs proches pour une meilleure inclusion dans la société et vers le rétablissement, et faire évoluer le regard sur ces maladies. Plusieurs fondations abritées se mobilisent également sur la question de la santé mentale, comme la Fondation Vincent Verry, la Fondation Sisley-d'Ornano et la Fondation Béa.

Pour en savoir plus sur les actions menées, rendez-vous sur www.fondationdefrance.org

Sciences et techniques

Plus de 50 fondations abritées par la Fondation de France s'investissent dans le développement des sciences et des techniques les plus variées. Des usages du caoutchouc à une meilleure alimentation, en passant par les neurosciences comme les sciences sociales, elles favorisent le progrès et l'essaimage des connaissances. Chaque année, des dizaines de bourses soutiennent des scientifiques et ingénieurs qui inventent le monde de demain.

Solidarités internationales

Accès à l'éducation, lutte contre la pauvreté, les inégalités de genre et les discriminations, respect des droits humains, soutien lors de catastrophe naturelle... à l'international, la Fondation de France et plus de 80 fondations abritées interviennent aux côtés des acteurs locaux pour aider les plus vulnérables. Au Maghreb, la Fondation de France soutient la structuration de la société civile, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et les dynamiques participatives. En Afrique de l'Ouest, l'agriculture familiale est encouragée pour lutter à la fois contre la pauvreté, la faim, le chômage, l'exode rural, la pollution et le changement climatique.





Soutien aux personnes exilées

La Fondation de France et une dizaine de fondations abritées s'engagent pour aider les personnes en exil en France et à l'international. Sur le territoire national, la Fondation de France soutient des actions autour de la santé mentale des personnes ayant subi des violences dans leur pays d'origine, d'accueil et sur la route de l'exil. Elle se mobilise aussi pour renforcer l'engagement citoyen auprès des exilés, en particulier en milieu rural et dans les petites villes. La Fondation de France est également particulièrement impliquée au Liban, terre d'accueil pour des milliers de personnes déplacées, et qui voit sa situation se dégrader fortement depuis 2020.

Sport et insertion

Si les bienfaits du sport pour la santé sont reconnus par tous, la pratique sportive a bien d'autres vertus. Facteur d'insertion sociale, le sport est un levier formidable pour lutter

contre les inégalités, ou favoriser l'émancipation, la reconstruction, la remobilisation, notamment des femmes et des jeunes filles vulnérables. Les initiatives soutenues dans le cadre du programme Sport et santé en territoire fragile associent souvent pratique sportive, coaching professionnel

et accompagnement médical ou social, en particulier en milieu rural et/ou à destination des femmes, pour qui le sport peut être un outil de reconstruction.



Transition écologique

Les enjeux environnementaux et la transition écologique mettent l'humanité au défi : celui de réinventer radicalement son modèle de développement, de production et de consommation ! Pour mener à bien cette grande transformation, l'engagement des citoyens, des collectivités, des associations et des entreprises est essentiel. Car un nouveau mode de vie n'est acceptable que s'il est coconstruit par tous les acteurs des territoires. La Fondation de France et les fondations abritées dans ce domaine soutiennent la transition écologique à travers des initiatives innovantes, locales et collectives.

Urgences et post-urgences

Après une catastrophe naturelle ou une crise majeure, la Fondation de France intervient pour reconstruire la vie. Elle s'engage aux côtés des sinistrés et des victimes, en inscrivant ses actions dans la durée, en coordination avec les ONG, les associations et les autorités locales. Que ce soit aux Antilles en 2017 suite au passage de l'ouragan Irma, au Liban en 2020 ou en Haïti en 2021, la Fondation de France s'est mobilisée en lançant des appels à générosité et a concentré son action, selon des axes prioritaires définis avec ses comités d'experts bénévoles, au plus près des besoins du terrain.

« Des modes d'intervention et de gestion efficaces et rigoureux »



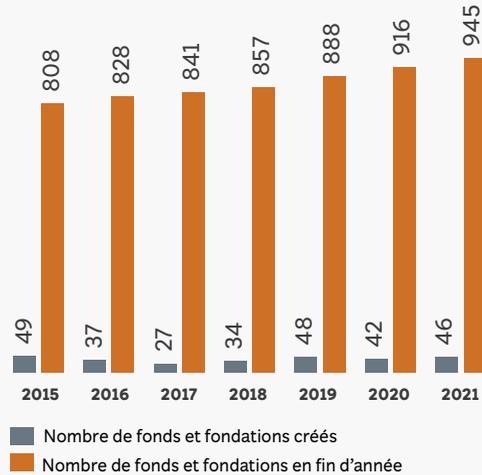
Yves Perrier
Trésorier

En dépit d'un environnement instable lié à la crise sanitaire, l'activité de la Fondation de France en 2021 s'est maintenue à un niveau élevé, avec plus de 10 600 projets soutenus, pour un montant total de 197 millions d'euros. Ces engagements ont permis l'émergence et le développement d'initiatives dans tous les domaines de l'intérêt général, qu'il s'agisse d'encourager la solidarité et le lien social, d'expérimenter des solutions face au changement climatique, d'accompagner la recherche médicale... Des projets déployés sur l'ensemble du territoire et à l'international, en réponse à l'urgence (crise du Covid, urgences au Liban et en Haïti) mais aussi aux défis de long terme.

Après une année 2020 marquée déjà par une très forte mobilisation, la générosité des donateurs s'est maintenue sans faille en 2021. Avec une augmentation des dons de 8 % (hors opérations d'urgence) par rapport à l'an dernier, la confiance des donateurs à l'égard de la Fondation de France s'est poursuivie, permettant d'atteindre un niveau de ressources recueillies (dons et legs) jamais égalé dans le passé, marquant ainsi la reconnaissance de la qualité de ses actions. Enfin, la volonté de s'engager durablement pour l'intérêt général s'est manifestée par la création de 46 nouvelles fondations abritées, à l'initiative de particuliers, de familles comme d'entreprises.

En 2021, 87 % des ressources collectées ont été employées aux missions sociales de la Fondation de France, témoignant d'une gestion rigoureuse des frais liés à la collecte et aux fonctions supports, qui restent constamment contenus. Une rigueur soulignée par la Cour des comptes, qui note dans son rapport, publié en octobre 2021, que « *le pilotage comptable et budgétaire est ajusté et perfectionné (...), la Fondation de France disposant d'une organisation et d'outils exemplaires* ».

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FONDATIONS



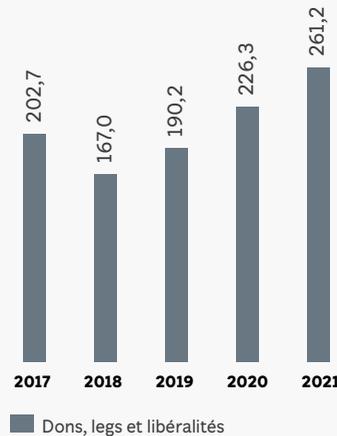
En matière de gestion financière, nos stratégies d'investissement restent marquées par le sceau de la prudence, 35 % des placements étant sécurisés sur des produits bancaires ou assurantiels et 90 % étant à très forte liquidité.

En outre, nous sommes bien sûr extrêmement attentifs à l'impact sociétal de nos placements. Ainsi, 93 % de ceux-ci (hors produits bancaires ou assurantiels) respectent les critères d'investissement socialement responsable.

L'année 2021 aura été également marquée par une adaptation de l'organisation pour renforcer encore son efficacité, notamment par des synergies accrues avec les fondations abritées.

Forte de sa solidité financière, du dynamisme de ses équipes, la Fondation de France entend amplifier son action pour répondre aux besoins de la société.

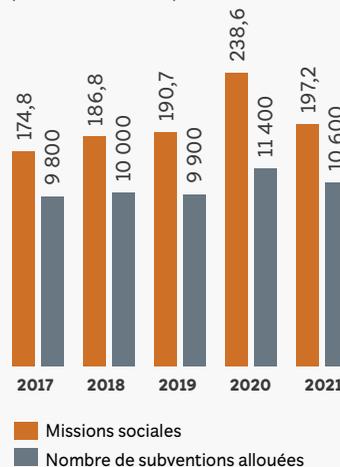
ÉVOLUTION DES RESSOURCES (en millions d'euros)



TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS ET REVENUS (en millions d'euros)



TOTAL DES MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros)



MONTANT DES FONDS PROPRES (en millions d'euros)





Olivier Neumann
Directeur financier

“ En ce début d'année 2022, alors que la crise sanitaire continue de faire sentir ses effets, l'instabilité liée à la guerre en Ukraine entraîne des besoins accrus d'aide aux personnes vulnérables. Dans ce contexte très incertain, forte de la confiance de ses donateurs, la Fondation de France est en mesure de mobiliser ses ressources pour apporter des réponses dans l'urgence comme dans les projets de transformation de long terme. ”

Bilan

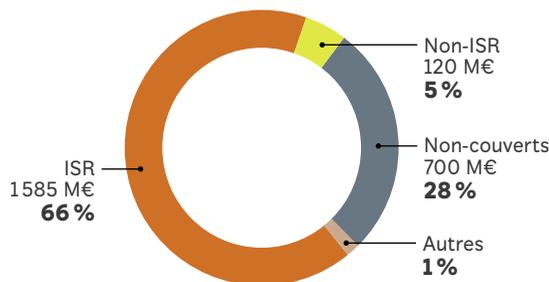
Le bilan synthétise en valeur historique la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation de France, y compris ceux des 945 fondations qu'elle abrite.

Principaux éléments de l'actif

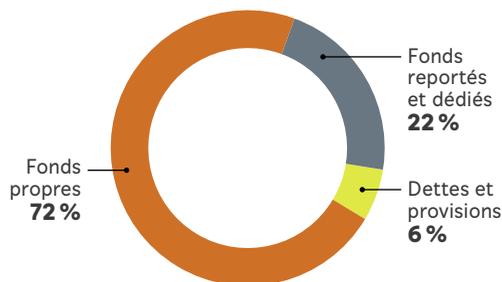
Les actifs du bilan de la Fondation de France et des fondations abritées sont constitués à hauteur de 78 % par des placements financiers. Les actifs financiers sont composés de placements diversifiés : actions, obligations, produits bancaires et titres non cotés essentiellement des pays de l'OCDE. La Fondation de France a choisi, en effet, une stratégie de placement qui conjugue prudence et efficacité.

L'ensemble du portefeuille respecte des critères extra-financiers ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), ce qui vaut à la Fondation de France d'atteindre un taux de plus de 66 % d'investissements ISR (investissements socialement responsables).

Placements ISR / analyse des placements



Répartition des passifs

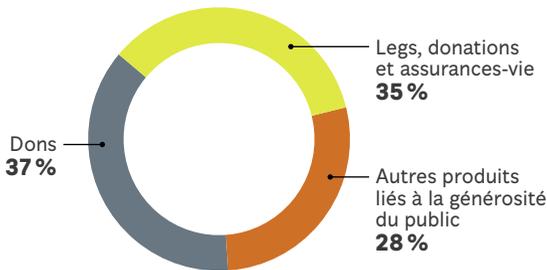


La solidité et la qualité du bilan de la Fondation de France et des fondations abritées se caractérisent par le fait que les fonds propres représentent 72 % du total du bilan. L'essentiel de ces fonds propres correspond à des actifs financiers disponibles. Les fonds dédiés sont constitués de la partie des ressources affectées par les donateurs et les testateurs à des programmes d'intervention de la Fondation de France ou des fondations abritées et qui, à la clôture de l'exercice, n'ont pas encore été utilisés. Les fonds reportés correspondent aux legs, assurances-vie et donations temporaires d'usufruit acceptés par la Fondation de France et les fondations abritées mais non encore encaissés.

Compte de résultat

Le compte de résultat regroupe les ressources et les emplois des ressources de l'exercice selon leur destination, information la plus pertinente au regard des activités de la Fondation de France et des pratiques sectorielles.

Répartition des ressources

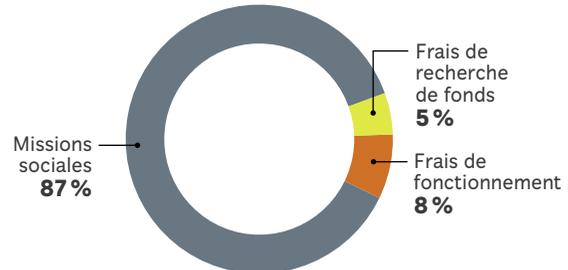


- **Les dons** s'élevaient à **134 M€** contre 160 M€ en 2020. Ils représentent 37% des ressources 2021 de la Fondation de France. Pour rappel, les ressources de l'année 2020 avaient été impactées à hauteur de 37 M€ par les opérations de collecte « Tous unis contre le virus » et « Solidarité Liban ».

- **Les encaissements de legs, donations et assurances-vie**, y compris les ressources portées à la dotation, ressortent à **127 M€**, en augmentation de 61 M€ par rapport à 2020. L'année 2021 a bénéficié de la réalisation de deux legs exceptionnels acceptés en 2019 et 2020.

- **Les autres produits liés à la générosité du public**, correspondant principalement aux revenus du patrimoine financier et immobilier de la Fondation de France, s'élevaient à **102 M€**. Ces ressources sont issues principalement du placement des dotations des fondations abritées et de la Fondation de France. Elles ont enregistré une hausse de 13 M€ par rapport à 2020 due à des plus-values de cession de valeurs mobilières de placement réalisées à l'occasion de la sécurisation des portefeuilles financiers.

Répartition des passifs



- **Les missions sociales** se sont élevées à **197 M€** (239 M€ en 2020), soit 87% des emplois : 146 M€ pour les actions mises en œuvre par des fondations abritées, 45 M€ pour les actions réalisées dans le cadre des programmes de la Fondation de France et 6 M€ de reversement aux organismes désignés dans le cadre des activités transnationales. Pour rappel, les actions réalisées en 2020 dans le cadre de l'opération « Tous unis contre le virus » avaient représenté 33 M€.

- **Les frais de recherche de fonds** s'établissent à **11 M€**, en baisse de 2 M€ par rapport à 2020. Ils comprennent les frais de réalisation des campagnes d'appel aux dons, les coûts de traitement des dons et de réalisation des legs, ainsi que les personnels directement affectés à ces actions.

- **Les frais de fonctionnement** à hauteur de **18 M€** sont en retrait de 1 M€ par rapport à 2020. Ces frais intègrent les frais informatiques, les frais de communication institutionnelle et les frais généraux nécessaires au fonctionnement de la Fondation de France et des fondations abritées.

La gouvernance en 3 questions

Qui définit la stratégie de la Fondation de France et comment sa mise en œuvre est-elle pilotée ?

C'est le Conseil d'administration qui définit la stratégie de la Fondation de France et en contrôle la mise en œuvre. Il vote le budget et les programmes d'action, il approuve les comptes, contrôle la gestion et veille au respect du cadre légal. Le président du Conseil d'administration — bénévole, comme tous les administrateurs — est élu par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Il nomme le directeur général qui, avec son comité de direction et les équipes opérationnelles, propose la stratégie et les plans d'action et en pilote la bonne exécution.

Comment la transparence et la qualité de gestion sont-elles assurées ?

La Fondation de France a mis en place un dispositif de contrôle interne rigoureux. Cinq comités — dont les membres sont tous bénévoles — assurent le contrôle de l'utilisation des fonds : comité financier, comité d'audit, comité des libéralités, comité de supervision des fonds individualisés, comité des rémunérations. La sincérité et la transparence des comptes annuels sont certifiées par un commissaire aux comptes. En 2021, dans son rapport sur la gestion de la Fondation de France, la Cour des comptes a salué la qualité des procédures établies qui « *garantissent le traitement fiable des dons* », la « *maîtrise des coûts* » de collecte et « *une gestion pleinement sécurisée des libéralités, notamment en matière de legs* ».

Comment suivre l'efficacité et l'utilisation des dons ?

Les donateurs, les testataires et les fondateurs peuvent affecter leurs dons à une ou plusieurs causes en particulier. La Fondation de France respecte scrupuleusement leurs volontés, s'engage à les informer à travers différents médias (site, réseaux sociaux, publications trimestrielles, courriers), pour rendre compte des actions menées. Par exemple, les opérations d'urgence font l'objet de bilans réguliers, accessibles en ligne et adressés aux donateurs. Là encore, la Cour des comptes a noté le caractère exhaustif, rigoureux et « *professionnel* » de la communication de la Fondation de France, à la fois institutionnelle, financière et à destination plus personnelle des donateurs.

Les contrôles externes

Depuis 2015, la Fondation de France bénéficie du label IDEAS, Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Ce label atteste des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité des actions. La Fondation de France est par ailleurs soumise à plusieurs contrôles externes (commissaire aux comptes, Cour des comptes, ministère des Finances).

Le comité de direction 2021



De gauche à droite :

Loïc Lavoué, directeur des systèmes d'information, Lazare Mariller, directeur des ressources humaines, Axelle Davezac, directrice générale, Frédéric Théret, directeur du développement, Sabine Lenglet, directrice de la communication et de l'information, Olivier Neumann, directeur financier, Alexia Henry, directrice juridique, Alexandre Giraud, directeur du mécénat.

Gouvernance

Le conseil d'administration



Membres du Conseil d'administration de la Fondation de France - décembre 2021

Président

Pierre Sellal*
Ambassadeur de France

Vice-présidente

Pascale Rousseau-Dewambrechies*
Présidente du comité Bordeaux Atlantique de la Fondation de France Sud-Ouest

Vice-président

René Ricol*
Président de Ricol Lasteyrie & Associés

Trésorier

Yves Perrier*
Président d'Amundi

Ses 24 administrateurs représentent les établissements fondateurs

(224 donateurs, particuliers ou entreprises, et 19 banques qui ont collectivement constitué le capital initial de la Fondation de France); huit représentent les ministères, onze sont des personnalités qualifiées, élues par le Conseil.

Membres

Bruno Angles

Directeur général délégué
AG2R La Mondiale

Michelle Arnaudès

Chargée de l'innovation sociale et des réseaux territoriaux à la sous-direction des professions sociales, de l'emploi et des territoires, direction générale de la Cohésion sociale, ministère des Solidarités et de la Santé

Christian de Boisdeffre

Administrateur général des Finances publiques, ministère de l'Économie et des Finances

Bruno Chetaille

Président-directeur général de Médiamétrie

Christophe Devys*

Représentant du Premier ministre et Conseiller d'État

Frédéric Donnedieu de Vabres

Avocat associé du Cabinet Arsene Taxand et président de la Fondation Arsene

Yann Dyèvre

Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Marine Fabre

Cheffe du Bureau des associations et fondations, ministère de l'Intérieur

Lionel Farcy

Directeur de la clientèle privée et entreprise, Neuflyze OBC

Véronique Faujour

Secrétaire générale de Crédit Agricole SA

Anne Florette

Conseil général de l'environnement et du développement durable, ministère de la Transition écologique et solidaire

Robert Fohr

Chef de la Mission du mécénat, Secrétariat général, ministère de la Culture

Béatrice Gau-Archambault

Secrétaire générale de la commission de surveillance du Groupe Caisse des Dépôts

Hafida Guendfoud-Duval

Directrice Marque/Publicité, mécénat et sponsoring, Société Générale

Marie-Anne Lévêque

Secrétaire générale, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Michel Mathieu

Directeur général LCL

Leïla Phelouzat

Secrétaire générale de la Caisse d'Épargne et Prévoyance Île-de-France

Maître Jean-François Sagaut*

Notaire, président SAS Thibierge Notaires, enseignant à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Dominique Soyer

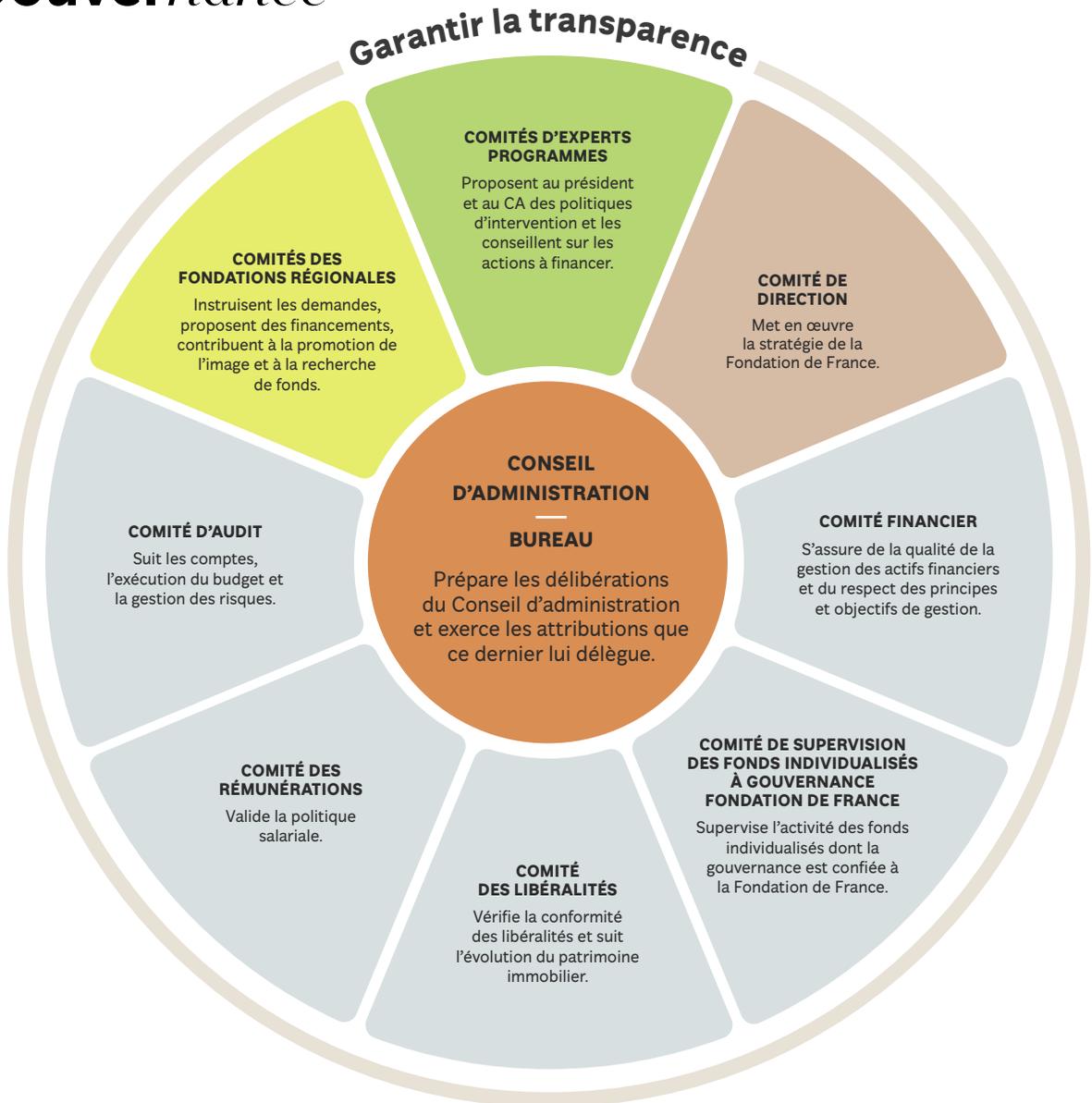
Directeur général de Maisons & Cités

Odon Vallet

Universitaire

* Membres du Bureau

Gouvernance



Présidents des comités spécifiques



Comité financier
Yves Perrier
Président d'Amundi



Comité de supervision des fonds individualisés à gouvernance Fondation de France
Christophe Devys
Représentant du Premier ministre et conseiller d'État



Comité des libéralités
Maitre Jean-François Sagaut
Notaire, président de SAS Thibierge Notaires, enseignant à l'université Paris 2 – Panthéon-Assas



Comité des rémunérations
Pierre Sellal
Ambassadeur de France



Comité d'audit
Frédéric Donnedieu de Vabres
Avocat associé du Cabinet Arsene Taxand, président de la Fondation Arsene

Le regard de...

Christophe Devys et Jean-François Sagaut sont membres du Conseil d'administration de la Fondation de France. Ils président respectivement depuis 2019 le comité de supervision des fonds individualisés à gouvernance Fondation de France et le comité des libéralités. Ils nous livrent leur regard sur leur mission.



Christophe Devys,
Président du comité de supervision des fonds individualisés à gouvernance Fondation de France

“ *Le comité de supervision remplit deux grandes missions. D'une part, il supervise l'activité des fonds individualisés dont la gouvernance est confiée à la Fondation de France. Nous veillons notamment à ce que les projets proposés par la direction du Mécénat de la Fondation de France qui seraient financés par ces fondations soient conformes aux volontés des fondateurs décédés depuis ou des testateurs. Nous nous assurons aussi que ces projets respectent bien l'esprit d'origine du projet philanthropique de la Fondation.*

D'autre part, le comité rend un avis préalable sur la création de fondations abritées. Nous examinons et vérifions l'objet de la fondation, la qualité de son projet et bien évidemment son éligibilité à l'intérêt général. Nous sommes également vigilants quant à sa bonne gouvernance et ses modes de financement. Une fois ces vérifications effectuées, nous présentons les projets de fondations abritées au bureau du conseil d'administration, à qui il revient de valider ou non la création de fondations abritées.

À travers ces deux missions, nous sommes le garant du respect des volontés des fondateurs mais aussi de l'intérêt général par les fondations abritées. ”



Maître Jean-François Sagaut,
Président du comité des Libéralités

“ *Le comité des libéralités est composé d'administrateurs, qui se réunissent au moins quatre fois par an. Sa mission est essentielle dans la mesure où il est le garant de la validité des donations et legs reçus par la Fondation de France mais aussi de la bonne utilisation par celle-ci des biens et droits qui lui sont dévolus. S'il appartient au conseil d'administration d'accepter ou de refuser les donations ou les legs consentis à la Fondation de France, il revient en amont au comité des libéralités d'étudier au préalable les dossiers. En d'autres termes, il s'agit de vérifier les informations juridiques et les conditions financières, et de faire un examen des charges afin de sécuriser les libéralités faites à la Fondation de France, tout en exécutant efficacement les volontés du donateur ou du testateur.*

Le comité des libéralités a par ailleurs pour mission de s'assurer de la bonne gestion du patrimoine immobilier donné ou légué à la Fondation de France afin de respecter au mieux les volontés des personnes qui nous ont fait confiance.

En tant que président, j'ai à cœur de m'engager avec mon expertise de notaire et j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur des membres du comité motivés et d'être assisté d'une équipe de collaborateurs de la Fondation d'une grande compétence et d'un dévouement exemplaire.

125 dossiers de libéralités ont été présentés et acceptés au conseil d'administration en 2021, représentant 66,8 millions d'euros. ”

Les comités d'experts programmes*

Solidarité, santé, environnement, recherche médicale, éducation, culture... dans tous les domaines de l'intérêt général, la Fondation de France mobilise de façon bénévole les meilleurs experts. Pour mener à bien ses programmes d'action, elle s'appuie sur 34 comités d'experts bénévoles. Composés de professionnels de la société civile – scientifiques, enseignants, chercheurs, chefs d'entreprise, engagés dans le monde associatif, actifs ou retraités... – ces comités ont pour rôle d'analyser et de sélectionner les projets les plus innovants et efficaces.

Comité Agroécologie

Comité Transition écologique

Comité Agroforesterie

Bertrand Hervieu

Sociologue, président de l'Académie d'agriculture (président 2018)

Comité Autisme et développement

Pierre Gressens

Directeur de recherche, directeur de l'UMR 1141 Inserm, hôpital Robert Debré, Paris

Comité Cancer

Vahid Asnafi

Professeur des universités, praticien hospitalier, chef de service du laboratoire oncohématologie et directeur de l'équipe « lymphopoïèse normale et pathologique » de l'Institut Necker-Enfant Malades, UMR Inserm 1151, Paris

Comité Culture

Vinciane Despret

Philosophe

Comité Enfance-éducation

Marie-Pierre Julien

Enseignante-chercheuse en anthropologie et sociologie, université de Lorraine

Comité Ensemble face au terrorisme

Thierry Baubet

Chef de service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent et de psychiatrie générale, CHU Avicenne

Comité Habitat

Jean-Pierre Troche

Cofondateur de la coopérative Ville et Habitat

Comité Handicap

Bertrand Dubreuil

Ancien directeur de Pluriel formation-recherche, formateur, consultant et évaluateur externe

Comité Humanisation des soins

Hélène de Champs Léger

Médecin coordonnatrice de la PASS de l'Hôtel-Dieu de Paris, centre de diagnostic et de thérapie

Comité Inventer demain

Jean-Marie Bergère

Retraité, spécialiste des questions d'emploi et de développement local

Comité Littoral et mer

Yves Henocque

Écologiste marin, membre du Bureau du Plan Bleu, vice-président de LittOcean, ancien conseiller principal politique maritime et gouvernance à l'Ifremer

Comité Maladies cardiovasculaires

Geneviève Derumeaux

PU-PH en cardiologie, hôpital Henri-Mondor et institut Mondor de recherche biomédicale, Créteil

Comité Maladies de l'œil

Marc Labetoulle

Professeur des universités, praticien hospitalier, chef de service ophtalmologie, UMR 1184, CEA/UPS, CHU Bicêtre, Paris

Comité Maladies psychiques et vie sociale des personnes adultes

Bernard Pachoud

Psychiatre et professeur de psychologie et chercheur au CRPMS, Université de Paris

Comité Parkinson

Erwan Bezard

Directeur de recherche, directeur de l'Institut des maladies neurodégénératives et responsable de l'équipe « Psychopathologie des syndromes parkinsoniens », Bordeaux

Comité Personnes âgées

Marie-Laure Martin

Responsable de deux accueils de jour Alzheimer, association Isatis, Paris

Comité Prisons

Vincent Delbos

Magistrat honoraire, membre du Comité européen pour la Prévention de la Torture

Comité Recherche clinique en cancérologie

Catherine Thieblemont

Professeur des universités, praticien hospitalier, chef de service en hématologie à l'hôpital Saint-Louis, Paris

Comité Recherche maladies psychiatriques

Bruno Giros

Professeur, chaire Graham Boeckh en schizophrénie, Douglas Hospital, McGill University, Montréal, Québec, coresponsable de l'équipe « Physiopathologie des maladies mentales », CNRS UMR 8246, Institut de biologie Paris-Seine

Comité Recherche soigner, soulager, accompagner

Jacques Sizun

Pédiatre néonatalogiste, chef du service de néonatalogie et réanimation pédiatrique, CHU Brest

Comité Santé des jeunes

Christine Ferron

Déléguée générale de la FNES, Fédération nationale d'éducation et de promotion à la santé

Comité Santé mentale des exilés

En cours de désignation

Comité Santé publique et environnement

Valérie Siroux

Directrice de recherche Inserm, membre de l'équipe « Épidémiologie environnementale appliquée à la reproduction et à la santé respiratoire », Institut pour l'avancée des biosciences (U1209), Grenoble

Comité Sida, santé et développement

Daouda Diouf

Directeur exécutif Enda Santé, Sénégal

Comité Solidarité Antilles

Jacques Desproges

Fondateur et ancien président du bureau d'études Terra, président d'Emmaüs Défi et administrateur d'Emmaüs Connect

Comité Solidarité Haïti

Élisabeth Dahan

Directrice des relations internationales au Conseil économique, social et environnemental, ancienne ambassadrice de France au Sri Lanka et aux Maldives de 1996 à 2000

Comité Solidarité Liban

Élisabeth Longuenesse

Ex-directrice du département des études contemporaines de l'Institut Français du Proche-Orient

Comité Solidarité migrants

Antoine Paumard

Directeur de l'association JRS-France (Jesuit Refugee Service), membre du conseil des territoires de l'Institut Convergences Migrations, Collège de France. Anciennement en poste en Afghanistan (ACTED) et au Kenya (consultant Nations Unies).

Comité Solidarité Népal

Jean-Louis Vielajus

Ancien président de Coordination Sud, ancien délégué général du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)

Comité Solidarités internationales

José Tissier

Ingénieur agronome, ex-adjoint au chef de division « agriculture, développement rural et biodiversité » au sein de l'AFD à Paris

Comité Solidarité Syrie

Charlotte Schneider

Directrice des opérations Action contre la Faim

Comité Sport santé insertion

Philippe Nicolino

Directeur national de l'Union sportive Léo Lagrange, professeur associé à l'université Lyon 1

* Au 31 décembre 2021

Entretien *croisé*

Bertrand Hervieu est président du comité Agroforesterie, Philippe Nicollino préside le comité Sport, santé et insertion. Deux comités au cœur des actions de la Fondation de France en 2021. Tous deux reviennent sur leur engagement aux côtés de la Fondation de France et nous expliquent les grands enjeux de leur comité.



Bertrand Hervieu,
Président du comité
Agroforesterie

Quelle a été votre motivation pour accepter cette mission de président de comité ?

Bertrand Hervieu : J'ai accepté de présider le comité parce que la Fondation de France soutient des projets innovants, d'avant-garde. Elle est aux avant-postes des nouvelles questions qui traversent notre société et ose se saisir de causes émergentes. Dans le cadre de l'environnement, elle est par exemple à la pointe sur les questions d'agroécologie, d'agroforesterie, d'agriculture biologique, ou de lien entre agriculture et santé. Elle y répond à la fois par des actions concrètes de terrain et par du soutien à la recherche et à l'expérimentation. C'est un mélange de rigueur et de liberté.



Philippe Nicollino,
Président du comité
Sport santé insertion

Philippe Nicollino : Moi, j'y suis venu par sensibilité à l'engagement. Je ne connaissais pas bien la Fondation de France au départ mais son approche des publics vulnérables par le sport m'a très vite convaincu et la qualité des équipes a fait le reste. Depuis, je découvre une organisation agile, qui envisage les problématiques à 360° et qui a la capacité de peser sur le paysage institutionnel. Elle sait être réactive et adapter en permanence ses interventions pour mieux répondre aux nouveaux besoins qui émergent.

Quels ont été, dans vos domaines respectifs, les grands enjeux de 2021 ?

B. H. : Cette année, nous avons mené une réflexion sur les communs, cette notion qui interroge le rapport des hommes à leur patrimoine commun qu'est la nature ; l'objectif étant que la transition écologique ne soit pas accaparée par quelques spécialistes mais qu'elle embarque le plus grand nombre, et en particulier les plus précaires.

P. N. : Avec la crise sanitaire qui a renforcé les vulnérabilités, nous avons dû accroître notre aide et apporter très vite des solutions concrètes, parfois d'urgence, en faveur des personnes les plus touchées, comme les femmes victimes de violences.

Quelles évolutions envisagez-vous à court et moyen termes ?

B. H. : Nous allons réorganiser nos appels à projets pour y intégrer d'autres acteurs de l'action sociale, du monde associatif, mais aussi des citoyens, par exemple autour de démarches systémiques en faveur d'une alimentation locale, saine et durable qui profite à tous, agriculteurs ou consommateurs. Les enjeux de transition écologique doivent mobiliser des partenaires de tous horizons pour apporter des réponses fortes et efficaces.

P. N. : Nous aussi allons repenser nos axes d'intervention, car beaucoup de projets que nous avons soutenus sont aujourd'hui repris, et c'est très bien, par les structures publiques. L'idée est de poursuivre nos actions envers les personnes vulnérables, et d'agir plus en amont en développant l'éducation et la prévention. Nous allons aussi davantage soutenir les initiatives innovantes et initier un volet recherche sur les enjeux sport-santé, ce qui est une première.

Qu'est-ce qui vous a marqué durant cette année au comité ?

P. N. : Nous avons poursuivi les visites de terrain pour évaluer à court, moyen et long termes la façon dont les projets soutenus ont évolué. Cela permet de comprendre à quel point notre soutien, notamment quand il s'agit de petites associations, est essentiel, dans leur développement et dans le dialogue qu'elles peuvent instaurer avec d'autres partenaires institutionnels.

B. H. : L'accompagnement dans la durée est indispensable pour agir efficacement. On le voit par exemple avec les jardins partagés, les tiers-lieux ou encore l'agriculture en ville. La Fondation de France a encouragé ces initiatives il y a une dizaine d'années et elles sont aujourd'hui très souvent reprises par les collectivités. Le rôle d'incubateur que joue la Fondation en soutenant des projets émergents est très important et c'est ce qui m'a marqué durant mon mandat.

Rapport annuel 2021 de la Fondation de France



RAPPORT
D'ACTIVITÉ



CAHIER DES
FONDATEURS



RAPPORT
FINANCIER

À télécharger sur :

www.fondationdefrance.org/fr/rapport-annuel



Fondation
de
France

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
Fax : 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

Suivez-nous



Conception et réalisation : EPOKA

Textes : Fondation de France.

Crédits photo : C. Cayon (p. 21), O. Chassignol (p. 18), P. Garat (couv, pp. 6, 22, 27), T. Giacometti (pp. 9, 21), M. Labelle (pp. 10, 11, 12, 21), Y. Lamoulère (p. 27), L. Lung (pp. 4, 12, 14, 16, 20, 21, 23, 24, 32), C. Marcihacy (2^e de couv, p. 25), C. Millerand (p. 26), Ongaeshi Studio (p. 2, 30, 33), Play International (p. 27), M. Rosier (p. 23), A. Surprenant (p. 17), F. Vigné (p. 26), D. R. (pp. 21, 28, 35, 36, 37).

Ce document est imprimé par l'imprimerie Frazier, sur un papier Arctic Volume certifié FSC®, dont l'ensemble des fibres proviennent de forêts gérées de manière responsable. Des encres végétales élaborées sur la base de matières premières renouvelables ont été utilisées.



La Fondation de France bénéficie du label IDEAS qui atteste du respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.